

A.O.C. MINERVOIS – TERROIR DU CAUSSE
Aperçu géologique

VIGNOBLE DU DOMAINE DE CAZAL
(LA CAUNETTE, HERAULT)

L’A.O.C. Minervois, est implantée sur le versant méridional de la Montagne Noire. Par son extension géographique, cette grande appellation méditerranéenne dévoile une mosaïque de climats et de paysages. La diversité des terroirs y est déterminée par une disposition pourtant simple des structures géologiques.

Les couches sédimentaires, d’âge tertiaire, reposent sur le socle ancien de la Montagne Noire et plongent régulièrement vers le Sud, en direction du synclinal du Minervois. Trois ensembles, allongés d’Est en Ouest, se succèdent globalement du nord vers le sud : les schistes du socle ancien, des alternances de calcaires et de marnes plus ou moins marins, les grès et les limons fluviatiles de la Molasse du Minervois.

Bien que tous bien exposés au sud, les terroirs tirent leur diversité de la variété de ce substratum rocheux et d’un gradient altimétrique qui amène les vignes de 400 m d’altitude, au Nord, à moins de 50 m dans le couloir de l’Aude.

Huit terroirs climatiques et géologiques sont ainsi distingués.

Le Terroir du Causse de Minerve est l’un d’eux. Terroir d’altitude situé dans la partie centrale du Minervois, il révèle une forte identité géologique. Entre la vallée de l’Oignon, à l’Ouest, et la vallée de la Cesse, au Sud et à l’Est, il s’implante sur un vaste plateau calcaire, incliné vers le Sud, incisé de magnifiques canyons, tel le canyon de la Cesse à Minerve.



Les vignes du Domaine de Cazal

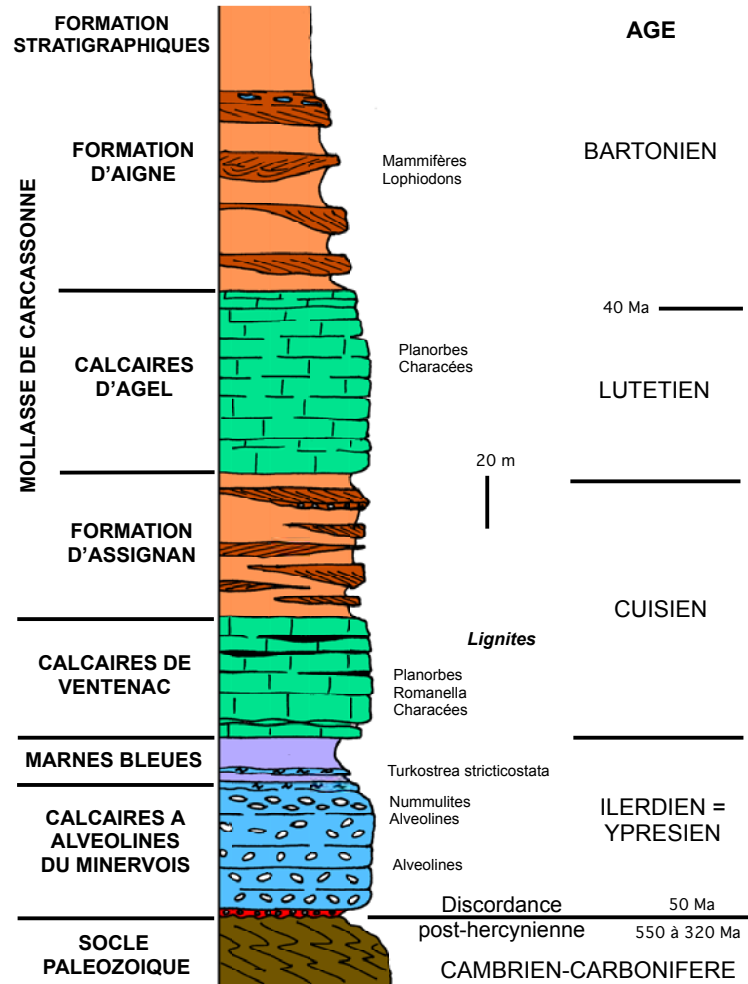
Un peu de Géologie

L'histoire géologique du versant sud de la Montagne Noire débute à l'Ere tertiaire. Jusque là, le vieux continent plissé à l'époque hercynienne, qui unissait la Montagne Noire et les Pyrénées, était une terre émergée depuis plus de 200 millions d'années, aplanie et recouverte d'une croûte latéritique identique à celle que l'on peut observer sur le continent africain actuel.

A la fin du Crétacé et au début de l'Ere tertiaire, ce continent s'effondre et un sillon se creuse progressivement entre le Massif Central et les futures Pyrénées. Il est progressivement envahi par des lagunes, puis par des eaux marines en provenance de l'Aquitaine. Une période de sédimentation débute, mais il faut attendre l'Eocène pour voir les premiers dépôts marins atteindre le secteur de Minerve et reposer en discordance sur les couches primaires plissées de la Montagne Noire.

L'histoire de ce golfe marin peut-être reconstituée par l'étude de la succession des couches. Elles peuvent facilement y être observées entre La Garrigue et La Caunette, le long du talus de la RD 907.

A l'*Yprésien* se déposent tout d'abord des calcaires marins, les *Calcaires à Alvéolines du Minervois*. Ces calcaires gris-bleu, disposés en gros bancs compacts, très durs et massifs, à peine diaclasés, sont épais d'une cinquantaine de mètres. Entre Ferrals-Minervois et La Caunette, ils forment une surface structurale, découpée en plusieurs plateaux arides, inclinés vers le SSE, profondément entaillés par les canyons de la Cesse et de ses affluents. Leur texture est graveleuse, très bioclastique, et leur richesse en organismes benthiques, témoigne d'un dépôt sous-marin très ouvert, agité par les vagues sur un vaste platier, peu profond, proche de la côte. Cet environnement est propice à la prolifération de nombreux organismes, mollusques (huîtres, polypiers...), oursins et foraminifères (alvéolines, nummulites) qui vont littéralement pulluler et donner, à ce calcaire, son faciès si caractéristique.



Coupe lithostratigraphique du Tertiaire du versant sud de la Montagne Noire. Etages et formations sédimentaires. Ages absolus.



Reposant en discordance sur le Primaire (sous la végétation), la dalle des Calcaires marins à Alvéolines est surmontée par une couche de Marnes grises lagunaires, plantée de vignes

Au **Cusien**, le milieu de sédimentation change. La mer se retire progressivement.

- Une lagune s'installe tout d'abord et dépose des sédiments argileux et gréseux, les **Marnes bleues à Huîtres**. A leur base, des grès y sont en effet très riches en huîtres. L'espèce *Turkostrea stricticostata* y est seule représentée.

- Un grand lac d'eau douce envahit ensuite l'ensemble du Minervois et dépose une quarantaine de mètres de calcaires lacustres, le **Calcaire de Ventenac**. Ce sont des calcaires fins, lithographiques, blancs ou gris, gélifs, disposés en bancs décimétriques irréguliers, alternant avec des passées marneuses ou des lits décimétriques de lignite. Très pauvres en organismes, ils contiennent de rares gastéropodes lacustres (planorbes, bulimes), des ostracodes, des graines de characées...

- Une plaine d'inondation, en milieu continental, recueille ensuite les sédiments alluviaux, détritiques, de la **Formation d'Assignan**. Ils sont apportés par de larges deltas, essentiellement alimentés, en limons et en grès par les premiers reliefs des Pyrénées, la Montagne Noire ne représentant pas, à cette époque, un relief suffisant pour être soumis à une érosion active.

Des lignites y sont exploités au 19^{ème} siècle, en particulier dans les secteurs de Babilio et de La Caunette.



Lit de lignites dans les Calcaires lacustres de Ventenac (route de la Caunette à Minerve)

Il faut aller plus sud, entre les cours de la Cesse et de l'Aude, pour lire la suite de l'histoire géologique du sillon sédimentaire du Minervois. Celui-ci s'étire, selon une direction ENE-SSW, entre Bize et la région de Carcassonne.

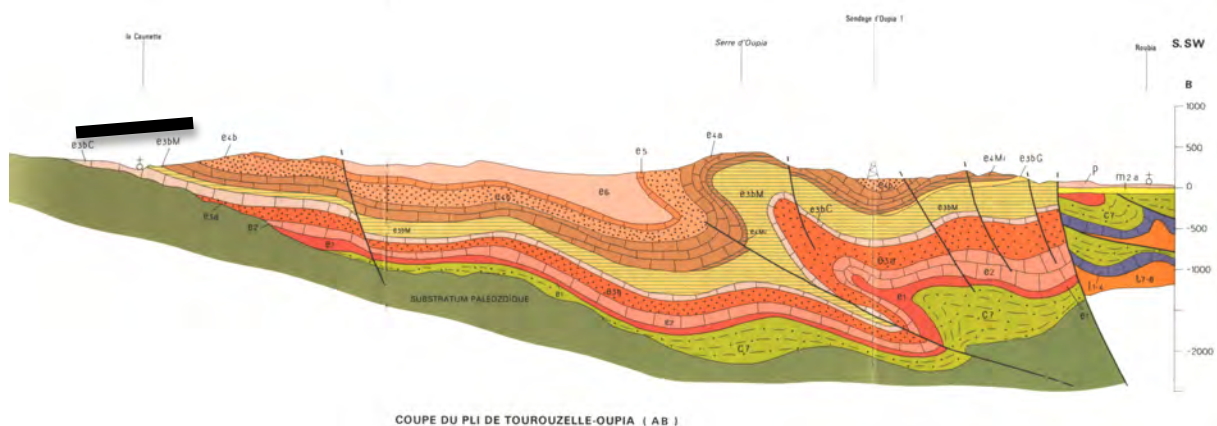
- Au **Lutétien**, un nouveau grand lac d'eau douce se met en place dans la partie orientale du Minervois, déposant le **Calcaire d'Agel**, calcaire lacustre gris, en gros bancs, épais d'une centaine de mètres, particulièrement bien exposé entre Aigues-Vives, Agel et Cazelles où il s'étale au niveau d'un troisième étage de cause.

- A partir du **Bartonien**, la région du Minervois, définitivement exondée, est soumise, en milieu continental, à des épandages de limons, de grès et de conglomérats fluviaux provenant du sud, où se constituaient les reliefs de plus en plus vigoureux des Pyrénées. Ces dépôts sont illustrés par la **Formation d'Aigne** dont les couches, épaisses de plus d'un millier de mètres, comblent le *Bassin molassique du Minervois*. Ces dépôts se confondent, de façon plus générale, avec la « *Molasse de Carcassonne* ».

L'histoire sédimentaire du terroir des Causses du Minervois finit ici, alors que commence l'histoire tectonique liée aux lointains contrecoups de la surrection des Pyrénées.

Le Tertiaire qui repose en discordance sur le Primaire du versant sud de la Montagne Noire n'est pas affecté par les plissements pyrénéens, et ses dépôts plongent régulièrement vers le Sud où ils constituent le flanc nord du Synclinal du Minervois.

Les plissements pyrénéens ont, par contre, atteint le flanc sud du synclinal du Minervois. Sous la poussée de la plaque ibérique, plusieurs importantes phases de plissement en rapport avec une compression du sud vers le nord, vont se succéder sur une durée d'une dizaine de millions d'années (de l'Eocène final à l'Oligocène inférieur). Elles sont à l'origine du plissement souple des couches tertiaires, avec formation de plis anticlinaux et synclinaux de direction NE-SW (N 30) dont le plus marquant est celui de la Serre d'Oupia. Lorsqu'ils sont tangentiels, ces plissements vont se traduire par des écaillages (c'est le cas entre Aignes et Azillanet) ou par des décollements, voire des charriages, comme au niveau de la terminaison occidentale de l'Arc de Saint-Chinian, dans la région de Bize.



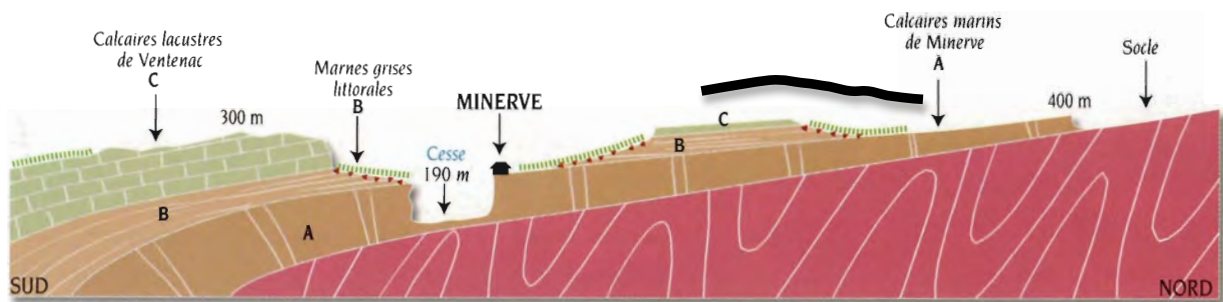
Coupe nord-sud du Synclinal du Minervois. Le flanc sud du synclinal (à droite) est plissé par des compressions d'origine méridionale tandis que son flanc nord (à gauche) est constitué d'un empilement régulier de couches. Trait noir : situation du Domaine de Casal (d'après la carte géologique à 1 :50 000 à Lézignan-Corbières).

L'histoire tectonique du Minervois s'arrête à l'Oligocène inférieur. A partir de là, la région languedocienne se trouve soumise à un étirement tectonique, en rapport avec la création, plus à l'Est, du Golfe du Lion. Cette phase est à l'origine des nombreuses failles verticales, de direction nord-sud, qui hachent le versant sud de la Montagne Noire.

Le terroir du Domaine de Cazal

Les vignes du Domaine de Cazal sont situées dans la partie nord-orientale du Terroir du Causse, dans un secteur à l'altitude élevée, entre 250 et 300 m qui rappelle, à bien des égards, le terroir, tout proche, de Saint-Jean-de-Minervois. Ici, point de Muscat, mais un encépagement exclusivement rouge, traditionnel, typiquement méditerranéen, comportant, trois tiers, à peu près équivalents, de vieux Carignan, de 80 ans d'âge, de Grenage noir et de Syrah.

La structure géologique y apparaît simple, une couche de terrains argilo-gréseux tendres comprise entre deux couches de calcaires, durs et en relief.



Coupe nord-sud du terroir de Cazal.

Sur le Primaire plissé à l'époque hercynienne, A : le Calcaire marin à Alvéolines du Minervois ; B les Marnes bleues lagunaires à Huîtres ; C : le Calcaire lacustre de Ventenac.

Le trait noir représente l'emplacement du Domaine de Cazal

(Crédit graphique. Vignobles du piémont pyrénéen. Les feuilles du Pin à crochet, n° 4)

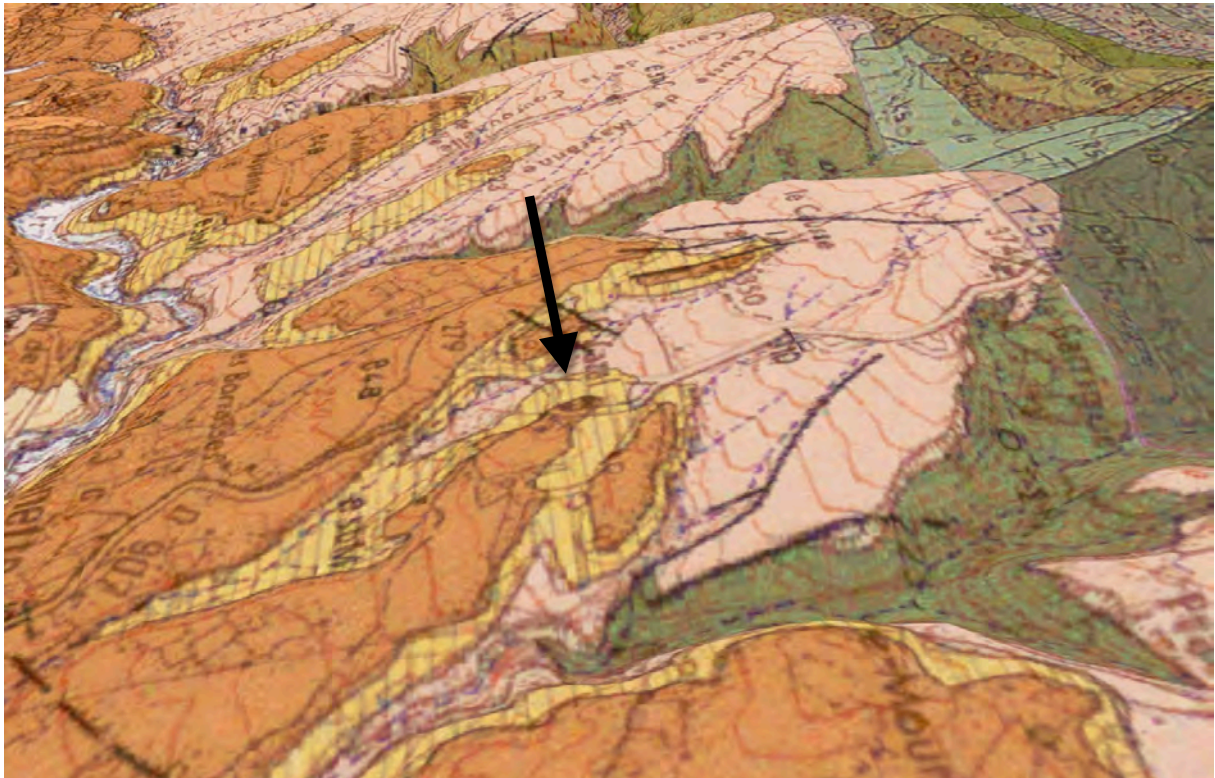
La succession des couches se compose ainsi, de bas en haut :

- Une dalle plate de **Calcaire marin à alvéolines**, doucement inclinée vers le sud, entre La Garrigue et le Cazal, « Causse » particulièrement aride et sec, et recouvert d'éboulis. La végétation de garrigue y est maigre. La vigne n'est pas implantée sur ce sol compact et squelettique. Ses éboulis vont se mêler aux couches sus-jacentes et contribuer à leur caractère caillouteux.

- Une assise argilo-gréseuse, les **Marnes bleues à Huîtres**, sédiment tendre qui dessine partout une combe très nette entre les deux couches calcaires et s'insinue profondément entre elles. L'essentiel du vignoble y est implanté. La densité de ce terrain est très hétérogène et fonction de paramètres locaux. L'abondance des pierrailles calcaires et des blocs d'éboulis en est le caractère essentiel. Ces matériaux procurent chaleur et facilité de drainage au sédiment argilo-gréseux dominant. La phase argileuse, en réduisant la perméabilité du sol et en freinant le drainage, joue un rôle régulateur de l'approvisionnement hydrique tout en améliorant les réserves en eau.

Dans certains secteurs, comme le « Pas de Zarat », le sol, faussement argilo-gréseux, s'avère très peu profond, une couche pelliculaire de grès à Huîtres masquant la surface calcaire du Causse de calcaire marin.

- Une dalle de calcaire lacustre, le **Calcaire de Ventenac**. Gélifracté et très délité, il offre des sols de rendzines brunifiées, très sèches, sur lequel les racines peuvent s'insinuer profondément dans les fissures, diaclases ou fentes karstiques remplies d'une argile rouge de décalcification. Ce secteur offre un terroir de cailloux broyés, blancs, qui réfléchit la lumière et accumule la chaleur, à bien des égards, identique à celui de Saint-Jean-de-Minervois.



*Le territoire du Domaine de Cazal vue par l'Est, Nord à droite.
En brun-vert, à droite, le Primaire ; en beige clair, les Calcaires à Alvéolines ; en jaune, les
Marnes bleues à Huîtres ; en marron-orangé, les Calcaire de Ventenac.
(vue Google Earth et carte géologique BRGM)*

Dans un secteur difficile où se conjuguent, faible pluviométrie, vents violents et desséchants, altitude élevée et nuits fraîches, la vigne souffre. La maturation est lente et tardive. Elle produit des vins rouges puissants mais très parfumés, à la fraîcheur, à la finesse et à la longueur étonnantes.

Janvier 2011
Philippe Fauré



Claude et Martine Derroja
Route de Saint-Pons de Thomières
34210, La Caunette
Tél. 04 68 91 62 53
<http://www.lecazal.com/index.php>